



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E61293

VALABLE JUSQU'AU

19/06/2027

ÉDITÉ LE

01/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1991

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DECHY 380819482

Siret : 380 819 482 00031

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 3033128-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 018586N1247000 / 001 456123/46

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 018586N1247000 / 001 456123/46

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2025

Raison sociale : SARL LECLERCQ VENTURA

Sigle : LECLERCQ VENTURA
4 RUE DE LA REPUBLIQUE
59187 DECHY

Téléphone : 03 27 89 63 55

Portable : 06 30 41 01 91

Site Internet : www.leclercqventura.fr

E-mail : leclercqventura@gmail.com

Responsabilité légale :
GERALD MASSON GÉRANT / LIETARD SABINE CO-GÉRANT / MASSON GERALD GÉRANT

Fax : 03 27 89 69 93

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	20/06/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	24/05/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	24/05/2023
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	05/07/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	05/07/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	05/07/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.